



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE



## APPEL A CANDIDATURES

Division des Personnels  
Bureau des actes collectifs  
28-34 boulevard Ch. Nédélec  
13231 MARSEILLE Cedex 1

Un emploi d'instituteur ou professeur des écoles, conseiller pédagogique départemental en langues vivantes (CPDLV) pour la zone Mistral et rattaché à l'IEN de Miramas est à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2013. Outre les missions qui incombent règlementairement à tout conseiller pédagogique celles qui sont spécifiques aux langues vivantes se répartissent en 3 domaines :

- accompagnement pédagogique des enseignants en langues vivantes ;
- formation des enseignants en langues vivantes (animations pédagogiques, stages de formation continue...) ;
- suivi du programme de performance académique et départemental en langues vivantes (évaluation CM2, indicateurs...).

Cet emploi est réservé à un(e) enseignant(e) du 1<sup>er</sup> degré, titulaire **en activité** dans le département des Bouches du Rhône au 1<sup>er</sup> septembre 2013 et pouvant faire état des compétences suivantes :

- être détenteur du CAFIPEMF option langues vivantes (ou s'engager à le présenter au cours de la présente année scolaire) ;
- avoir des compétences en anglais équivalentes au B2.

L'enseignant retenu sera nommé **à titre provisoire pour une période correspondant à la durée de l'année scolaire.**

La mission est exercée à temps plein. Le conseiller pédagogique est nommé au 1<sup>er</sup> septembre 2013 à titre provisoire pour la durée de l'année scolaire. Il est précisé que cet emploi sera offert à la mobilité lors des opérations du mouvement 2014 et aura donc vocation à être pourvu à titre définitif selon les modalités de droit commun.

La mission ouvre droit au régime indemnitaire servi au C.P.C..Elle est exclusive de tout autre avantage.

Toutes précisions utiles pourront être sollicitées auprès de M. l'inspecteur de l'éducation nationale, chargé de la mission langues vivantes-circonscription de Vitrolles (04 42 79 08 40).

Les candidatures devront être adressées à :

**M. le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale**  
**A l'attention de M. l'I.E.N. adjoint au D.A.S.E.N. pour le 1<sup>er</sup> degré**  
**28, boulevard Charles Nédélec, 13231 MARSEILLE Cedex 1**  
*(avec copie à P. Gandois, IEN de la circonscription du 1<sup>er</sup> degré de Vitrolles*  
*21 avenue Constant 13127 Vitrolles – ce.0133262a@ac-aix-marseille.fr)*

**pour le mercredi 11 septembre 2013** au plus tard, et comporteront  
obligatoirement :

- **un curriculum - vitae**
- **une lettre de motivation**
- **l'avis de l'I.E.N. dont dépend actuellement le candidat**

Les copies de ces pièces devront être transmises, par mel au secrétariat de  
la Division des personnels enseignants ([ce.dp13@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dp13@ac-aix-marseille.fr)) .

Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien.

Fait à MARSEILLE, le 4 septembre 2013

Pour le Directeur Académique,  
Le Secrétaire Général

signé

**Michel RICARD**